



Préfecture des Yvelines  
DRIEAT  
Unité départementale des Yvelines  
35, rue de Noailles  
78000 VERSAILLES

Conflans-Ste-Honorine, le 24 mai 2022

Vos réf. : UD78  
Affaire suivie : Lise WACRENIER

Dossier suivi par : Christophe CAUCHI  
ccauchi@groupe Sartorius.com  
Tél. : 01.56.88.21.50 – Mob. : 06 24 02 50 13

**Objet :** Mémoire en réponse aux remarques de l'ARS Ile de France (courrier du 03/12/2021) relatives à notre dossier de demande d'enregistrement et dossier de déclaration Loi sur l'Eau concernant une Plateforme Yvelinoise de Valorisation : Tri-Transit-Recyclage-Valorisation des matériaux et déchets du BTP et réhabilitation d'un ponton fluvial de déchargement sur les Communes de Conflans-Ste-Honorine et Achères (78)

Monsieur le Préfet,

Dans le cadre de l'instruction de notre dossier de demande d'enregistrement concernant notre plateforme Yvelinoise de Recyclage-Valorisation des matériaux et déchets issus de l'Economie Circulaire, nous vous prions de bien vouloir trouver, ci-joint, l'ensemble des réponses aux remarques formulées par l'Agence Régionale de Santé d'Ile de France.

Nous nous tenons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de nos respectueuses salutations.



Gérard COMTE  
Président